

## Plaza Saint-Hubert Le dilemme de la marquise

Marianik Gagnon et Gilles Morel

Numéro 142, automne 2014

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/72575ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (imprimé)

1923-2543 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Gagnon, M. & Morel, G. (2014). Plaza Saint-Hubert : le dilemme de la marquise. *Continuité*, (142), 44–45.



## PLAZA SAINT-HUBERT LE DILEMME DE LA MARQUISE



*Depuis quelques années, la marquise de la Plaza Saint-Hubert soulève un débat: doit-on l'enlever ou la conserver? Avant de trancher, la Société de développement commercial qui promeut cette artère montréalaise a opté pour la consultation. Un exercice qui a permis de confirmer la valeur identitaire de cette structure typique d'une époque révolue.*

L'arrondissement Rosemont–La Petite-Patrie et la SDC Plaza Saint-Hubert viennent de réaménager la rue Saint-Hubert en ajoutant notamment des terrasses de restaurants. L'accueil que le public réservera à ces changements orientera l'avenir de la marquise.

Photo: SDC Plaza Saint-Hubert

par Marianik Gagnon  
et Gilles Morel

**A**u souvenir de Tony Parente, un marchand de chaussures installé rue Saint-Hubert depuis 1964, c'est le gouvernement de Robert Bourassa qui a présenté un premier projet de marquise pour cette artère en 1975. À l'instar du Mail Saint-Roch, à Québec, on voulait doter la Plaza Saint-Hubert d'une structure de verre à température contrôlée qui recouvrirait les trottoirs et la chaussée. Élu l'année suivante, le Parti québécois ne donnera suite au projet qu'en 1983, en proposant une marquise qui protège uniquement les trottoirs. La structure sera construite l'année suivante.

Au fil des ans, on s'interroge peu sur la marquise. Dans les années 1990, son entretien ne peut plus se limiter à du maquillage: il faut la repeindre. En 1999, la Ville de Montréal dégage un budget d'environ un million de dollars à cette fin. L'arrondissement Rosemont–La Petite-Patrie change le système d'éclairage en 2004. Depuis, l'arrondissement remplace annuellement les vitres brisées et la SDC Plaza Saint-Hubert consacre entre 30 000 et 70 000\$ à l'entretien de la marquise chaque année.

En 2009, l'arrondissement et la SDC constatent l'apparition de traces de rouille et apprennent qu'une partie des commerçants remettent en question

la nécessité de conserver cette structure. L'arrondissement confie à l'agence d'architecture Atelier Braq le mandat d'étudier la marquise de la Plaza Saint-Hubert. Braq souligne alors ses principaux inconvénients: elle crée de l'ombre à toute heure du jour, et ce, des deux côtés de la rue; elle masque le deuxième étage des immeubles riverains, donnant une impression de centre commercial; elle limite le format des enseignes et complique la personnalisation des devantures de commerces, diminuant les possibilités de créer une image distinctive qui marquerait la mémoire des clients. Mais faut-il s'en débarrasser pour autant?

### LES POUR

Malgré le passage du temps, force est de constater que la marquise reste solide. En 2012, l'arrondissement Rosemont–La Petite-Patrie s'appuie sur l'analyse réalisée en 2009 par Braq pour confirmer que ses traces de rouille n'affectent en rien sa capacité portante.

On remarque aussi que la Plaza Saint-Hubert a su conserver sa vocation commerciale de destination, en particulier pour les vêtements (robes de mariée ou de soirée, chaussures, etc.), tout en répondant aux besoins des résidents de Rosemont–La Petite-Patrie; une enquête réalisée en 2012 indique que le tiers des clients habitent l'arrondissement. Les locaux

vacants sont rares. Il faut dire que la rue Saint-Hubert est une artère importante à Montréal: cette voie à sens unique vers le nord accueille un flot constant de véhicules.

#### MARQUEUR IDENTITAIRE À REVAMPER

La question demeure donc: que faire de la marquise? En 2012, la SDC décide de mener une consultation: experts, clients et commerçants sont mis à contribution pour trouver des pistes de solution. La SDC confie le mandat à l'agence de valorisation urbaine Convercité. Les résultats sont révélateurs: une grande majorité de répondants – 89 % des commerçants, 84 % des clients et 70 % des non-clients interrogés – souhaite que la marquise soit conservée. Ils avancent deux arguments principaux: la structure est toujours fonctionnelle malgré ses défauts et elle fait partie de l'ADN de la Plaza. Un tiers des clients consultés confirment même que la présence de la marquise contribue à leur décision de fréquenter la rue Saint-Hubert.

À la suite de cette consultation, une première conclusion s'impose: la marquise reste-

ra. La SDC entame alors une réflexion sur la meilleure façon de la conserver. L'agence RELIEFDESIGN est mandatée pour faire des propositions à la SDC. La première solution envisagée consiste à repeindre la marquise. La deuxième est d'intervenir plus en profondeur sur la structure. Plus complexe, la troisième propose d'intervenir à la fois sur la marquise, les trottoirs et la chaussée lors de travaux d'infrastructures prévus par la Ville. La SDC retient cette dernière solution. Pour les travaux de peinture, Jean-François Veilleux, architecte paysagiste associé à l'agence RELIEFDESIGN, propose « l'utilisation d'une couleur sobre qui permettrait d'uniformiser l'aspect de la marquise et d'atténuer sa présence visuelle en l'intégrant au milieu ».

À l'été 2014, l'arrondissement Rosemont-La Petite-Patrie et la SDC réaménagent la chaussée de la rue Saint-Hubert. Une seule voie est désormais réservée à la circulation, à une vitesse plus basse pour protéger les piétons. La voie libérée accueille des espaces gratuits de stationnement de courte durée (une rareté à Montréal!),

des aires de repos et des terrasses de restaurants. On souhaite offrir aux promeneurs et aux clients un endroit où il fait bon s'attarder. Après avoir évalué les retombées de ces actions, les responsables feront des choix définitifs quant à la vocation des divers espaces et aux travaux sur la marquise, dont la peinture.

#### PATRIMONIALE, LA MARQUISE ?

La marquise de la Plaza Saint-Hubert est un témoin éloquent d'une solution privilégiée au cours des décennies 1960, 1970 et 1980 pour l'aménagement des artères commerciales. À cette époque, l'installation d'un toit en verre pour protéger les clients des intempéries, particulièrement utile durant l'hiver, était courante et permettait de concurrencer les centres commerciaux récemment construits.

Les structures similaires du Mail Saint-Roch à Québec, de la rue Wellington à Sherbrooke et de la rue Rideau à Ottawa sont aujourd'hui disparues, ce qui contribue à l'unicité et à la valeur de la marquise de la Plaza Saint-Hubert. Les clients et les passants l'ont d'ailleurs adoptée comme symbole de l'artère commerciale, « sans

doute beaucoup plus pour ses qualités fonctionnelles qu'esthétiques », souligne Jean-François Veilleux.

Son utilité et sa notoriété assurent son avenir à court terme. Sa présence est déterminante pour l'évolution de la rue Saint-Hubert et pourrait éventuellement permettre à cette icône de Montréal de faire partie du patrimoine commercial québécois. Mais pour que la marquise soit conservée, un défi devra être relevé. La SDC Plaza Saint-Hubert et les commerçants devront maintenir une mixité commerciale équilibrée, offrir des produits attrayants à des prix concurrentiels en regard du commerce électronique, tout en répondant aux besoins des clients préoccupés par l'écologie, le développement durable et l'achat de proximité.

*Marianik Gagnon est directrice de projets à Convercité et Gilles Morel est consultant en patrimoine et questions urbaines.*

**ACTION PATRIMOINE**  
Architecture et paysages du Québec

**Le patrimoine, ça flashe...**  
DANS LE MONDE!

**L'EXPERIENCE PHOTOGRAPHIQUE INTERNATIONALE DES MONUMENTS**

**EXPOSITION VIRTUELLE DE PHOTOGRAPHIES REALISEES PAR DES JEUNES DE 9 A 21 ANS, DE 17 PAYS, LAUREATS INTERNATIONAUX ET QUEBECOIS!**

[www.LEPATRIMOINECAFLASHE.CA](http://www.LEPATRIMOINECAFLASHE.CA)

**EPIM 2014**

Culture et Communications Québec

FONDATION QUÉBÉCOISE du patrimoine